

## Procédure Suspension Temporaire Taxes TPS sous Veloce

Si vous utilisez le logiciel Veloce et que votre commerce est <u>exempté sur tous vos produits</u>, nous vous prions de suivre la procédure suivante pour vous conformer à ces changements :

## 1. Entrez le code de votre backoffice

₩ Veloce-f	Restaurant/Login (Bar Démo)	×
	C:\Veloce	
	Version: 9.83.20	
	#Série: 1015	
	2024-11-28	
Mot de passi	e	
1	OK Sortir	

2. Dans la section "Contrôle des caisses", cliquer sur "Facture" puis sur "Taxes"



3. Dans le sous menu "Taxes", choisir "TPS"

4. Dans l'onglet "Taux", mettre un crochet pour "Prochain taux", modifier la date pour le 14 décembre 2024 et pour le "Prochain Taux", inscrire la valeur "0" pour la TPS et cliquez sur "Enregistrer".

Taux       5%         Montant minimum       \$0.00         Montant maximum       \$0.00         Non taxable si nb item supérieur à       1         Prochain taux       Priorité         Date en vigueur       2024-12-14         Prochain taux       0%         Applicable sur pouboire taxable         Applicable sur pouboire taxable         Taxe taxable	5%         \$0.00 <th>Taux couract</th> <th></th> <th>Méthodo de coloril</th>	Taux couract		Méthodo de coloril
Montant minimum       \$0.00         Montant maximum       \$0.00         Non taxable si nb item supérieur à       1         Prochain taux       Priorité         Date en vigueur       2024-12-14         Prochain taux       Q*         Prochain taux       Q*         Applicable sur pouboire taxable         Application sur les `taxes taxable'         Taxe taxable         Escomptable	\$0.00       Catégorie       FEDERALE - [1]         \$0.00       Regroupement de la catégorie         périeur à       1       Priorité         1       Méthode par addition         Permettre même si aucun montant         12-14       Applicable sur pouboire taxable         Applicable sur pouboire taxable         Taxe taxable         Taxe taxable         Facomptable	Taux 5	%	Taxe incluse
Montant maximum \$0.00   Non taxable si nb item supérieur à 1   Prochain taux Priorité   Date en vigueur 2024-12-14   Prochain taux 0%   Prochain taux Prochain taux Prochain taux Contract de la catégorie Priorité Pr	\$0.00       Regroupement de la catégorie         périeur à       Priorité         1       Méthode par addition         Méthode par addition       Permettre même si aucun montant         12-14       Applicable sur pouboire taxable         12-14       Applicable sur pouboire taxable         12-14       Taxe taxable         12-14       Facomotable	Montant minimum \$0.00	Ī	Catégorie FEDERALE - [1] ~
Non taxable si nb item supérieur à       1       Priorité       1         Prochain taux       □       Méthode par addition       □         Date en vigueur       2024-12-14       □       ✓       Applicable sur pouboire taxable         Prochain taux       □       %       Applicable sur pouboire taxable         □       Taxe taxable       □       Taxe taxable	périeur à 1 Priorité 1 ☐ Méthode par addition ☐ Permettre même si aucun montant ☐ Applicable sur pouboire taxable ☐ Application sur les `taxes taxable' ☐ Taxe taxable ☑ Escorrotable	Montant maximum \$0.00		Regroupement de la catégorie
Prochain taux Date en vigueur Prochain taux      0%     Constant aux     0%     Constant aux     0%     Constant aux     Constant aux	Méthode par addtion     Permettre même si aucun montant     Permettre même si aucun montant     Applicable sur pouboire taxable     Application sur les taxes taxable'     Taxe taxable     Facomotable	Non taxable si nb item supérieu	urà 1	Priorité 1
Prochain taux       2024-12-14       Image: Constraint and the second se	12-14       Image: Permettre meme si aucun montant         12-14       Image: Permettre meme si aucun montant         Image: Permettre memettre memettre meme si aucun montant	70		Méthode par addition
Prochain taux  Prochain taux  Application sur les `taxes taxable'  Taxe taxable  Escomptable	Applicable sur pouboire taxable      Application sur les `taxes taxable'      Taxe taxable      Facomotable	Date en vigueur		Permettre même si aucun montant
Application suries taxes taxable     Taxe taxable     Escomptable	Taxe taxable	Prochain taux 0	12	Applicable sur pouboire taxable
✓ Escomptable				Application sur les taxes taxable
	<ul> <li>Exercise production</li> </ul>			Taxe taxable
				Taxe taxable
exception				Taxe taxable
				☐ Taxe taxable ☑ Escomptable
				☐ Taxe taxable ☑ Escomptable
Pourcent vente taxable 0	0	Exception Pourcent vente taxable	0	☐ Taxe taxable ☑ Escomptable
Exception		T TO OT TANK OF T		Application sur les 'taxes taxable'
coeption				Taxe taxable
		xception		☐ Taxe taxable ☑ Escomptable
		xception		Taxe taxable
Pourcent vente taxable 0		ixception	0	Taxe taxable

- 5. À partir du moment où vous enregistrer les changements, tous les articles de Veloce ne prélèveront plus la TPS de 5%.
- 6. Une fois la période écoulée en février, retourner dans la programmation, décocher le "Prochain taux" et cliquez sur "Enregistrer".

Si vous utilisez le logiciel Veloce et que votre commerce est <u>exempté sur certains de vos produits</u>, nous vous prions de suivre la procédure suivante pour vous conformer à ces changements :

## 1. Entrez le code de votre backoffice

Veloce-F	Restaurant/Login (Bar Démo)	×
	C:Weloce	
	Version: 9.83.20	
	#Série: 1015	
	2024-11-28	
Mot de pass	e	
	OK Sortir	

2. Dans la section "contrôle des caisses", cliquez sur "ventes" puis sur "Divisions".



3. Choisir la division où appliquer le changement.

4. Dans l'onglet "Taxes", enlever le crochet pour la TPS et cliquez sur "Enregistrer".

	Prix par quantité	Escomptes Pourbo	vires distribués Liens Grand livr	e Taxes	
Forcer	les taxes des items	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	tem pour montant taxable	Priv regulier	
TPS			Aucun		
TVQ			Aucun	~	
Accuio	ti à la taxe eur l'alor	ad.			
Assuje	ti a la taxe sur l'alco	501			

- 5. À partir du moment où vous enregistrer les changements, tous les articles associés à ce département ne prélèveront plus la TPS de 5 %.
- 6. Une fois la période écoulée, retourner dans la programmation, réactiver la TPS en cochant la case et cliquer sur "Enregistrer" afin de commencer à percevoir la taxe fédérale à nouveau.